

Emmanuel Macron, Président de la République  
Palais de l'Élysée  
55 rue du Faubourg-Saint-Honoré  
75008 Paris, France

Paris le 14 novembre 2022,

Copie à :

*Bruno Le Maire, Ministre de l'économie et des finances*  
*Catherine Colonna, Ministre de l'Europe et des Affaires étrangères de France*  
*Christophe Béchu, Ministre de la transition écologique*  
*Agnès Pannier-Runacher, Ministre de la Transition énergétique*  
*Laurence Boone, Secrétaire d'État chargée de l'Europe*  
*Olivier Becht, Ministre du commerce extérieur*  
*Emmanuel Puisseis-Jauvin, Secrétaire général du SGAE*

**Objet : Retrait de la France et de l'UE du TCE et vote de la France au Conseil**

Monsieur le Président,

Vous avez annoncé le 21 octobre dernier la sortie de la France du Traité sur la Charte de l'Énergie en raison du caractère obsolète de cet instrument et de son incompatibilité avec nos engagements climatiques<sup>1</sup>. Une décision qui a été très largement saluée en France et au-delà de nos frontières.

La Commission européenne semble de son côté continuer à considérer que l'UE peut rester membre du TCE et soutenir la modernisation de l'accord. Or avec les retraits déjà annoncés de la France, des Pays-Bas, de l'Espagne, de la Pologne, de la Slovaquie et désormais de l'Allemagne, soit près de 70% de la population européenne (en comptant l'Italie déjà sortie du TCE en 2016), et sans compter ceux qui pourraient suivre, la ratification par l'UE et les Etats membres du TCE modernisé apparaît désormais impossible.

C'est pourquoi nous ne comprenons pas pourquoi la France s'apprête à laisser l'UE participer à la Conférence des Etats parties du TCE prévue le 22 novembre sans soulever d'objection à l'égard de la modernisation du traité<sup>2</sup>. Une telle position serait non seulement incompréhensible pour les citoyens mais aussi irrespectueuse vis à vis des pays tiers favorables à la modernisation du traité<sup>3</sup>.

A notre connaissance, la Belgique, l'Espagne, la Pologne et l'Allemagne comptent s'abstenir lors du vote au Conseil. Et le Parlement néerlandais a adopté mardi 8 novembre une résolution demandant au Gouvernement de ne pas soutenir non plus la modernisation du TCE au Conseil.

<sup>1</sup>Dans un avis publié le 19 octobre, le Haut Conseil pour le Climat a conclu "que le TCE, y compris dans une forme modernisée, n'est pas compatible avec le rythme de décarbonation du secteur de l'énergie et l'intensité des efforts de réduction d'émissions nécessaires pour le secteur à l'horizon 2030, comme rappelé par l'AIE et évalué par le GIEC."

<sup>2</sup>Voir la question posée par Barbara Pompili mardi 8 novembre en Commission affaires étrangères à l'Assemblée nationale

<sup>3</sup>La mise en œuvre du traité modernisé ne deviendra effective qu'après la ratification du TCE amendé par au moins ¾ des Etats signataires ; un seuil quasiment impossible si l'UE et les Etats membres participent à l'adoption du TCE modernisé sans pouvoir le ratifier.

En pleine COP27, nous comptons sur le gouvernement français pour adopter au Conseil la seule position cohérente avec le retrait prochain de la France du TCE, à savoir un rejet de la proposition de la Commission européenne, y compris la nouvelle version diffusée le 3 novembre dernier<sup>4</sup>.

Veillez agréer, Monsieur le président de la République, l'expression de notre respectueuse considération.

### **Organisations signataires**

ActionAid France  
Aitec  
Alofa Tuvalu  
Amis de la Terre France  
Attac France  
Bloom  
CADTM France  
CCFD-Terre Solidaire  
Collectif Stop CETA-Mercosur  
Comité Pauvreté et Politique  
Emmaüs Europe  
Emmaüs International  
Fondation Copernic  
Fondation pour la Nature et l'Homme  
France Amérique latine  
France Nature Environnement  
Geres  
Greenpeace France  
Institut Veblen  
LDH (Ligue des droits de l'Homme)  
Réseau Action Climat  
WeMove Europe

<sup>4</sup>Selon la nouvelle version d'un document de la Commission européenne ("Proposal for a COUNCIL DECISION on the position to be taken on behalf of the European Union in the 33rd meeting of the Energy Charter Conference") *"la position de l'Union doit être de participer au vote et de ne pas soulever d'objection"*.